

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal du 5 juin 2026 à 20 h

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 08 Votants : 11 Date convocation : 29 mai 2026
Présents : QUITTET Catherine, MONGELLAZ Caroline, VILLIEN Robin, ALLIOT-LUGAZ Baptiste, MOLLIER Marilyn, PONCHAUD Stéphane, ROSSAT-MIGNOD Jean-Paul et VERNIER FAVRAY Claude
Excusés : MOLLIER Kévin (pouvoir donné à QUITTET Catherine) DUPONCHEL Claire (pouvoir donné à MONGELLAZ Caroline) et MOLLIER dit CAMUS Bruno (pouvoir donné à VERNIER FAVRAY Claude).
Secrétaire de séance : VILLIEN Robin

Ordre du Jour :
Election des sénateurs désignation d'un délégué et de 3 suppléants

1/ ÉLECTIONS DES SÉNATEURS : désignation des DÉLÉGUÉ ET SUPPLÉANTS du CONSEIL MUNICIPAL

Considérant le Décret n° 2026-301 du Ministère de l'Intérieur du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

En application des articles L.283 à L.293 et R.148 du Code Électoral, le Conseil Municipal s'est réuni afin de procéder à l'élection d'un délégué et de trois suppléants pour les élections des sénateurs.

Les votes ont eu lieu à bulletin secret.

Résultats des votes : sont élus

Délégué : QUITTET Catherine (11 voix)

Suppléants : ALLIOT-LUGAZ Baptiste (11 voix)

VERNIER FAVRAY Claude (10 voix)

ROSSAT-MIGNOD Jean-Paul (11 voix)

Mme le Maire


QUITTET Catherine

Le secrétaire de séance,

VILLIEN Robin

